LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 15 Saint-Boniface, du 18 juillet au 24 juillet 1986

Les ruines de la Cathédrale

Le 22 juillet 1968, la quatrième cathédrale de Saint-Boniface a été victime d'un sinistre. Lucien Chaput a rencontré le docteur Clément Lavoie, président du Comité des syndics de la paroisse lors de cette catastrophe.

Page 7



Clément Lavoie.

C'ÉTAIT LES 60

ÉTÉ LIBERTÉ

Le journal se place résolument sous le signe du soleil et des vacances.

- **VOYAGES:** c'est un Chilien en terre manitobaine que **Jean-Paul Molgat** a rencontré cette semaine. Page 5.
- **AVEC STYLE:** **Paulette Théberge** brosse le tableau d'une fête estivale pas comme les autres. Page 6.
- **MOTS CROISÉS:** Les amateurs de **mots croisés** pourront s'adonner à leur penchant. Page 14.
- **IL Y A 100 ANS, LE MANITOBA:** Que lisaient les Manitobain(e)s le 15 juillet 1886? **Louise Delisle** l'a retrouvé. Page 14.

TERRE À TERRE

L'art d'utiliser la cour devant la maison. ***Lucienne Loiselle*** *expliqe en* ***page 8****.*

SANTÉ

Mettez les freins à l'auto-pollution. ***Stéphane Jarre*** *teste vos comportements en* ***page 9****.*

PORTRAIT SPORTIF

Le talent et le désir compensent la petitesse de taille rapporte ***André Brin*** *après avoir rencontré* ***Jean-Pierre Perron*** *en* ***page 11****.*

APEPSIE

Un billet de cinq piastres, ce n'est plus ce que c'était suggèrent ***Daniel Tougas*** *et* ***Jean-François Belisle*** *en* ***page 14****.*

CAYOUCHE

Il y aura des noces à Londres très bientôt en ***page 3****.*



Un 13e sous le signe de la pluie

Humide, oui! Mais enthousiaste aussi! Seuls les vrais mordus de la musique folk ont fait le pélerinage au parc Birds Hill, du 11 au 13 juillet. Si vous préférez écouter votre musique à l'intérieur, voir l'Accent en page 11.

L'Institut Joseph-Dubuc permet de discuter de problèmes

Me Marc Monnin a été réélu à la présidence de l'Institut Joseph-Dubuc, une organisation mise sur pied voilà trois ans pour aider les juristes francophones à pratiquer le droit au Manitoba.

Le retour progressif du français dans l'appareil judiciaire ne nécessite pas seulement des efforts de la part du gouvernement provincial (*traduction des lois, des documents légaux*...). La quarantaine de juristes qui veut fonctionner en français ne dispose pas toujours de tout le vocabulaire technique, une partie d'entre eux ayant étudié en anglais.

C'est en vue de faciliter un certain apprentissage que l'Institut Joseph-Dubuc a été créé. Cette organisation apolitique "veut principalement apporter aux juristes des outils de travail pour qu'ils puissent améliorer leurs possibilités de donner des services en français", précise Me Monnin.

PROVINCE

Ainsi, des cours de plaidoiries en français ont été organisés. L'Institut, sous la direction de Me Guy Jourdain, sert véritablement de centre de ressources.

Si l'Institut n'existait pas? "Il manquerait un regroupement des juristes francophones. Un regroupement qui permet de discuter des problèmes qu'ils rencontrent dans leurs efforts de promotion des services en français", répond le président.

Un des problèmes auxquels



Me Marc Monnin. Un outil de travail.

les avocats doivent encore faire face, c'est le manque de documents disponibles en français (*comme le formulaire nécessaire pour enregistrer une terre, par exemple*).

"Le fait que l'on puisse discuter des problèmes dans un cadre formel comme l'Institut Joseph-Dubuc aide vraiment au développement des services en français", estime Me Monnin.

L'organisation est essentiellement financée par le gouvernement fédéral. 121 000$ ont été dépensés dans l'exercice financier 85-86. Les prévisions budgétaires pour 86-87 s'élèvent à 146 000$.

Le président de l'Institut espère que les subventions seront accordées, malgré les restrictions budgétaires du fédéral, parce que "c'est un domaine qui a souffert de manque de financement". Une partie du budget sera peut-être assumée par le gouvernement provincial.

Outre Me Marc Monnin, l'exécutif de l'organisation se compose de: Me Laurent Roy (*vice-président*), Me Mary Jane Bennett (*secrétaire*) et Me Roger Lafrenière (*trésorier*).

Bernard BOCQUEL

La Maison Lévêque: trop peu de respect

Membres du comité communautaire Saint-Boniface/Saint-Vital,

L'un des mandats de la Société historique de Saint-Boniface est de promouvoir la continuité de la richesse de sa culture locale en stimulant la préservation de son patrimoine architectural.

LETTRE

La Maison Lévêque (724, rue Saint-Joseph) se révèle comme l'un des plus importants témoins de notre histoire locale. (Voir le rapport de Sheila Grover au Historical *Buildings Advisory Committee*, 729, rue St-Joseph, *April 21st, 1980*, préparé pour la Ville de Winnipeg). Sa disparition viendra irréversiblement affaiblir notre trame culturelle. Cependant, sa renaissance contribuerait sans contredit à une ré-intégration de la dimension hsitorique dans le quartier et par surcroît, revivifierait l'historicité et l'identité de notre culture.

La Société historique de Saint-Boniface s'inquiète vivement des approches qui contribueraient à la suppression d'une richesse culturelle communautaire au profit d'une richesse singulière.

Afin d'assurer la continuité archivistique de nos dossiers, la S.H.S.B. vous demande en dernier recours, un sursis de quelques jours pour construire un dossier photographique complet du bâtiment.

Il est déplorable de constater le peu de respect, de sensibilité et d'intérêt aux bâtiments historiques, ceux-là même, qui ont édifié notre identité culturelle actuelle.

Nous regrettons sincèrement de voir disparaître à jamais les origines de notre histoire municipale.

Guy Masson
Président
Société historique
de Saint-Boniface



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

De retour dans 15 jours

Le C.U.S.B. est important

J'accepte que La Liberté n'est ni Le Devoir ni Le Monde mais l'article "Les études reçoivent de bonnes notes" est surement de la qualité du Winnipeg Sun. L'article publié la semaine du 27 juin au 3 juillet à la page 8 est un mélange de rien.

L'article était signé par André Brin, le reporter sportif. Les trois photos étaient de la Collation des grades du C.U.S.B. tenue le 4 juin. Dans chacune des photos la devise de l'Université du Manitoba est claire. Le Chancellier de l'Université du Manitoba est dans deux des trois photos et clairement identifié comme le Chancellier.

LETTRE

Mais l'article n'a aucun lien avec le C.U.S.B. L'article est simplement une étude sur les écoles secondaires et les projets de leurs gradués.

Il n'y a pas un mot du discours du recteur par intérim, M. Roger Legal, traitant des aspirations et des plans du C.U.S.B.

Dans la semaine du 20 juin au 26 juin, à la page 14, il y a un article intitulé "100 finissants projetés au C.U.S.B. en 1987" mais il n'y a pas un mot du recteur par intérim et surtout de son discours du 4 juin.

Mais, dans "Tribune Libre" du 13 juin au 19 juin 1986, page 18, il y a le discours complet du président sortant de la Société historique de Saint-Boniface. Ce discours est important mais le C.U.S.B. est beaucoup plus important.

La Liberté ne devrait pas devenir une institution purement capitaliste pour le bénéfice des actionnaires de l'avenir parce que La Liberté est trop importante pour la communauté d'expression française du Manitoba.

La Liberté a la responsabilité de corriger les lacunes des articles au sujet du C.U.S.B.

Premièrement, La Liberté devrait publier une entrevue avec le recteur par intérim ou publier son discours du 4 juin.

Deuxièmement, La Liberté devrait publier l'année prochaine un article au sujet de la Collation des Grades du C.U.S.B.

Le C.U.S.B. est le tremplin pour les leaders de l'avenir.

A.R. Kear
Fort Rouge
le 8 juillet 1986



Lettre ouverte au premier ministre du Canada

Monsieur le Premier Ministre,

L'ancien Secrétaire d'État du Canada, Monsieur Benoît Bouchard, annonçait à la mi-juin des coupures de l'ordre du 5% au Programme des communautés de langues officielles. Cette décision est inacceptable pour les organismes et les groupes de la communauté franco-manitobaine.

Depuis votre élection de 1984, vous avez souvent exprimé sans équivoque votre engagement face à l'unité du pays et au développement des communautés de la minorité linguistique. Nous anticipions donc, dans la pratique, des ajustements au niveau du soutien fédéral en perte de vitesse depuis cinq ans.

Mais voilà que le contraire se produit. Au moment où une majoration de l'appui fédéral devait venir appuyer une volonté politique maintes fois affirmée, on nous informe sans faire de bruit que les impératifs économiques passent avant la dignité des communautés linguistiques vivant en situation minoritaire.

LETTRES

Faut-il encore répéter, puisque vous l'avez reconnu vous-même, Monsieur Mulroney, que les vrais intérêts de la nation demandent un sens de vision qui transcende les considérations économiques et politiques? Nous sommes persuadés que vous ne voulez pas réaliser des économies de bouts de chandelles sur le dos des Francophones du Manitoba.

Ce que nous recevons en subventions est une somme négligeable dans l'ensemble des dépenses de l'État. Mais pour nous, ce sont des argents essentiels à la survie de nos institutions. Encore en 1986, nous devons consacrer toutes nos ressources en vue d'obtenir des services de qualité égale à ceux que reçoivent les membres de la majorité.

Par la présente, nous vous demandons d'intervenir auprès du Conseil du Trésor pour que soit réévaluée la décision d'imposer des coupures de 5% au Programme de subvention qui nous affecte de très près. Nous demandons que l'appui destiné aux communautés de langues officielles soit non seulement exempté des coupures budgétaires proposées par votre gouvernement mais que les fonds affectés à ce programme soient accrus pour bien refléter les priorités que vous avez vous-même précisées.

Dans l'attente d'une réponse positive par retour du courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Réal Sabourin
Président de la SFM
Saint-Boniface
le 9 juillet 1986

Lettre ouverte à David Crombie

M. le Secrétaire d'État

De la part du Conseil jeunesse provincial inc., je me dois de vous exprimer ma déception au sujet de la coupure budgétaire au Programme des communautés aux langues officielles (PCLO).

Déçu, car encore une fois ce sont les jeunes franco-manitobains qui auront à subir les coupures budgétaires.

Il y a maintenant trois ans que le Cjp subit un gel de fonds et cette année, on coupe uniformément de 5% le PCLO.

La jeunesse franco-manitobaine est inquiète. Qu'arrivera-t-il d'elle? Quelle est la vision de son gouvernement fédéral face à la jeunesse francophone hors Québec? Est-elle prioritaire?

Nous vous demandons de nous faire connaître les réponses à ces questions pour que nous puissions les transmettre à notre clientèle.

Nous vous demandons aussi de reconnaître l'importance du travail qui se réalise auprès des jeunes dans notre communauté et de le faire connaître à Monsieur de Cotret.

Selon nous, vous devez accorder beaucoup plus d'importance au développement de la jeunesse en situation minoritaire. Si non, de quoi aura l'air le Canada «bilingue» de demain?

René Desaulniers
président, Cjp
Saint-Boniface
le 4 juillet 1986

L'été, c'est le temps de se reposer

Il y a un manque de piscines dans la Rouge. La piscine de Saint-Adolphe est maintenant hors d'usage. Mais il ne faut pas s'inquiéter. Il y a de l'eau pour tout le monde à Saint-Malo.

En effet, le lac Saint-Malo est un des centres les plus populaires pendant l'été. Pendant un mois, on y donne des cours de natation aux jeunes de la région. Par contre, la majorité des personnes fréquentant la plage, ce sont des vacanciers.

Pour ceux qui ne sont pas en vacances, le baseball continue d'être l'activité principale dans la Rouge. L'accent est placé sur les ligues de slo-pitch. Fernand Bérard, le préfet de la municipalité De Salaberry, souligne que depuis deux ou trois ans, le slo-pitch est devenu un des passe-temps préférés des fermiers de la région.

Dans la municipalité de MacDonald, le secrétaire-trésorier Lorne Erb, précise que le slo-pitch sera le jeu de balle le plus populaire cet été. Avec plusieurs équipes de base-ball qui terminent leur saison d'ici deux semaines, il ne restera que le fastball senior et le slo-pitch. Le slo-pitch étant plus accessible, sa popularité est assurée.

L'été dans la Rouge

Le golf connaît un essort important lorsque la saison estivale commence. Les terrains de Saint-Pierre-Jolys, de Morris et de Gretna sont les endroits préférés des amateurs de golf de la Rouge. Plusieurs golfeurs quittent aussi la région pour essayer les terrains de Winnipeg.

D'autres sports d'été ont de la difficulté à s'imposer. C'est le cas pour le soccer. Il n'y a pas de ligue dans la Rouge. Les quelques équipes qui existent ne participent qu'à des matchs hors concours. Ils aimeraient pouvoir faire partie d'une ligue déjà établie, comme la ligue de soccer mineure dans la Seine. Mais les distances séparant les villages de la Rouge et de la Seine ne le permettent pas.

Depuis quelques années, dans la municipalité De Salaberry, il y a un nouveau passe-temps. Plusieurs se sont procurés des avions télécommandés. Fernand Bérard souligne que c'est une des nouveautés de l'été dans la Rouge.

Les vacances provoquent aussi un exode important dans la Rouge. Le voyage figure au premier plan pour plusieurs familles. L'Expo à Vancouver, en particulier, est une destination qui est souvent mentionnée, soutiennent les différents secrétaires-trésoriers.

Un grand nombre de familles disparaît pendant une semaine ou deux, à quelque temps pendant l'été. "Lorsqu'ils reviennent, ils profitent des vacances pour se rattraper de l'ouvrage négligé à cause du voyage", poursuit Yves Sabourin, le secrétaire-trésorier de la municipalité de Montcalm.

En août, la fête de l'été dans la Rouge, c'est, sans aucun doute, les Folies Grenouilles à Saint-Pierre-Jolys. Durant la journée, il y aura un grand tournoi de baseball et un parc d'amusement pour les jeunes. Les soirées de la fin de semaine sont réservées pour trois danses de la fête.

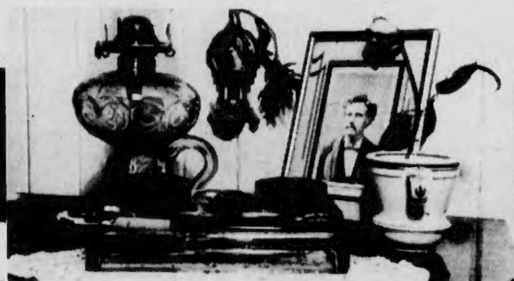
En général, l'été dans la Rouge, c'est le temps de se reposer. "Beaucoup de gens aiment prendre les choses au ralenti l'été, affirme Joseph Brodeur, le secrétaire-trésorier de la municipalité de Ritchot. En effet, les villages sont pas mal tranquilles pendant l'été."

André BRIN

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre premier

Léonie

Août 1985. *Gabriel, le fils aîné de Léonie Lambert, est revenu après une absence de quinze ans, au foyer paternel. La première réunion de toute la famille n'est pas des plus heureuses puisqu'elle se revoit, pour la première fois, à l'enterrement de Louis Lambert, le père de Gabriel.*

On n'enterre plus le monde comme avant, constata avec surprise Gabriel. Quelle drôle d'idée lui passait par la tête le soir même de l'enterrement de son père. Que peut-on penser de plus? s'interrogea le plus vieux garçon de Léonie et Louis Lambert.

Ça faisait bien dix ans que Gabriel n'avait pas remis les pieds dans une église. Durant ces premières années à Edmonton, il avait pourtant fréquenté régulièrement l'église Saint-Joachim, à deux pas du centre-ville de la capitale albertaine.

En premier, Gabriel assistait à la messe un peu par devoir filial. Ou plutôt, pour prouver à son père et à lui-même qu'il était maître de ses propres actions. Aller à la messe lorsque son père ne l'obligeait pas était la façon choisie par Gabriel pour affirmer son indépendance.

Au fil des années, Gabriel trouvait un petit refuge dans cette église construite comme tant d'églises des petits villages francophones du Manitoba. C'était un lien avec sa jeunesse, avec sa langue, une langue qui ne l'avait pas

57

emballé lorsqu'il était encore à la maison. C'était le même genre d'église que celle à Sainte-Anne, là où il avait passé quelques étés à aider son oncle sur la ferme.

Mais le besoin de se ressourcer se fait de moins en moins sentir. Après deux ans d'absence de chez nous, on s'y habitue. On arrive même au point où on n'a plus le goût d'y retourner. On se développe une petite routine, de nouveaux copains, un nouveau personnage. On peut être qui l'on veut, débarrassé comme on est de tout notre passé.

Le service funèbre correspondait encore moins à ce dont Gabriel s'attendait. Il n'avait pas assisté à un enterrement depuis qu'il avait quitté ses fonctions comme enfant de choeur. La cérémonie avait été simplifiée, allégée, presque humaine. Le curé n'avait pas sermonné la foule. Il prononça plutôt un témoignage, laissant sous-entendre qu'il était tout à fait correct que d'être attristé par la mort de quelqu'un qu'on aime, que la mort, pour les vivants en tout cas, ce n'était pas cette grande fête, ce temps de jouissance.

La seule chose qui n'avait pas changé, c'était la fameuse coutume de la visite de la dépouille mortelle. C'était quelque chose que Gabriel ne pouvait pas supporter. Lorsqu'il était enfant de choeur, il avait souvent vu le monde faire la queue pour jeter un dernier regard sur le décédé. Souvent, trop souvent, des personnes éclataient en sanglots. Il n'avait jamais compris pourquoi le monde insistait à s'infliger de la peine comme ça.

Un jour, prenant son courage à deux mains, il s'avança vers un cercueil. C'était l'enterrement d'un jeune homme qui s'était noyé un été. Couché comme il l'était dans cette boîte remplie de satin blanc, on avait l'impression qu'il dormait tout simplement, que si on faisait trop de bruit, il se reveillerait. En deux mots, il n'avait pas du tout l'air d'un mort.

Ce même soir, Gabriel avait fait de terribles cauchemars. Il avait grimpé dans un cercueil. Il était curieux de savoir si c'était confortable, si on pouvait bel et bien dormir. Tout à coup, il aperçut le visage de sa mère en sanglot. Elle le regardait. Il a essayé de lui dire qu'il n'était pas mort, mais on ne le comprenait pas.

Sa mère partit. C'était maintenant Louis, son père qui le regardait avec ce même air triste. Toute la famille se succéda. Frères, soeurs, oncles et tantes, l'un après l'autre. Pas un seul l'entendait crier qu'il avait seulement fait semblant de dormir, qu'il n'était pas mort.

Soudainement, Gabriel sentit quelqu'un lui toucher le bras. C'était Léonie, sa mère, assise à sa gauche dans le banc de l'église. Elle le regarda tendrement. Gabriel se rendit compte qu'il avait des larmes aux yeux.

Il ne savait plus si c'était à cause du cauchemar de sa jeunesse où s'il s'était finalement rendu compte qu'il ne pourrait plus jamais revoir son père.

(À suivre...)

58

Les deux montagnes de Sergio Milic

Perdre son pays pour quelque temps



Jean-Paul Molgat

VOYAGES

Quand Sergio Milic est arrivé au Canada, ses nouveaux «parents» canadiens l'ont fait asseoir sur le perron. En indiquant du doigt la colline qui confère un faible relief à l'horizon de Swan River, ils lui ont dit: «Là-bas, c'est la montagne». L'habitant des Andes a pouffé de rire.

Mais la plaine a vite fait de jeter son sort sur l'étudiant de douzième année. «Comme les mois s'écoulaient, les 'montagnes' devenaient de plus en plus proéminentes. Et aujourd'hui, je les appelle, moi aussi, des montagnes.»

C'est le 25 août 1985 que le résidant d'une banlieue de Santiago, Chili, est devenu «l'enfant adoptif» de la famille Hogg, dans le cadre du programme AFS *(American Field Services)* maintenant baptisé Interculture Canada.

Le programme American Field Services a pour but de permettre aux étudiants du niveau secondaire partout dans le monde de faire connaissance avec un pays étranger afin d'en assimiler la culture et la langue. D'ordinaire, les participants passent de dix à douze mois dans le pays hôte.

Il a fallu à Sergio Milic une bonne dose de courage pour parer le choc du nouvel environnement. En moins d'une semaine en août dernier, il a été transplanté de la mégalopole de Santiago *(3,000,000 d'habitants)* au minuscule hameau de Lenswood *(moins de 50 habitants)* se trouvant à 60 kilomètres au nord-est de Swan River.

«Les premiers mois ont été très difficiles parce que je ne parlais pas un mot d'anglais. C'est difficile de se faire des amis quand on ne peut pas communiquer.»

L'ajustement au nouveau pays, à la nouvelle langue, a parfois été d'autant plus frustrant car «certaines personnes s'attendaient à ce que tu parles un anglais très correct, sans accent.» explique l'hispanophone de 17 ans.

«Je me suis fait des amis en voyageant en autobus pour aller à l'école. C'était un voyage d'une heure pour s'y rendre, et d'une autre heure pour retourner. J'ai eu l'occasion d'y pratiquer mon anglais».

La langue anglaise lui sera évidemment un outil précieux, à son retour au Chili. Mais il confie avoir appris beaucoup plus que la «langue des hommes d'affaires».

«Pour vivre dans une famille qui n'était pas la mienne, j'ai dû faire quelques sacrifices, comme ont dû le faire mes parents adoptifs. J'ai appris comment vivre en harmonie avec des étrangers, sans toutefois sacrifier toute ma personne. Ça a été difficile, parfois.»

«Aussi, en voyageant comme ça pendant un an, tu commences à apprécier ta famille, tes amis, ton pays beaucoup plus. Et tu viens à te connaître tellement mieux. C'est important de voir ta famille, tes amis, ton pays d'une perspective extérieure.»

Issu d'une famille de bourgeois Chiliens, Sergio Milic soutient qu'il n'a jamais été témoin des violations des droits de la personne opérées par le régime militaire de Augusto Pinochet. «Je sais que ça existe, mais je n'ai rien vu de mes yeux.»

«Au Canada, il y a une grande liberté, ça se voit. Tu peux dire ce que tu veux, sans craindre pour ta vie. Au Chili, il y a beaucoup de restrictions.» Sergio Milic relate. «Un ami au Chili s'était procuré le film Missing sur vidéocassette. On l'a regardé une fois, ensuite on a détruit le film, qui est strictement interdit là-bas.»



Le Chilien Sergio Milic vient de passer un an au Canada, en plein hiver. «J'ai seulement aimé l'hiver parce qu'il n'y avait pas de moustiques.»

La plupart des amis Chiliens de Sergio Milic ne savent pas ce que représente la démocratie. Depuis 1978, c'est la junta qui a pris le contrôle du pays et elle ne doit lâcher prise qu'en 1989.

Le jeune chilien ne se soucie toutefois pas des remous politiques de l'Amérique du Sud. Le voyage d'un an à l'étranger l'a rassuré d'une chose: c'est le Chili qu'il aime avant tout.

«Ce qui est dommage, c'est que les étudiants ici sont moins intéressés aux échanges interculturels. Je me demande comment ils peuvent vraiment proclamer le Canada comme le meilleur pays, celui qu'ils aiment, s'ils n'en ont vu aucun autre? C'est important de perdre son pays pour quelque temps avant de vraiment l'apprécier.»

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de



Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Denis ST. JEAN
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

En fête, au camping et au restaurant

Les chants de Noël remplissent l'air et les enfants s'émerveillent devant le sapin décoré. Voilà le père Noël qui arrive. Il nous donne la main en nous souhaitant joyeux Noël. Il fait signe aux enfants de s'approcher pour recevoir leurs cadeaux...

Le père Noël prend une gorgée de sa limonade et claque le moustique qui le pique sur la jambe. Un père Noël en pantalon court et sandales! Mais est-ce bien Noël?

C'est le «Noël des campeurs» qu'on fête un peu partout dans les terrains de camping du Québec. C'est une occasion parfaite pour rencontrer les autres campeurs et de se faire une petite soirée remplie d'amusements.

La date choisie, les campeurs passent la semaine à préparer la fête. Plusieurs décorent leur site avec des ornements fabriqués sur place: des coquilles, du bois flotté, des fleurs sauvages. Certains assistent à une messe de minuit, complète avec crèche et chorale. Il y en a d'autres qui organisent la guignolée et qui vont dans la forêt chercher un sapin pour le lieu de rencontre.

Enfin c'est la soirée, le réveillon avec un échange de cadeaux «maison», des jeux pour les enfants et le repas traditionnel de hot dogs, hamburgers et steak sur charbon. Il y en a qui dansent et tous finissent la soirée en jasant autour d'un feu de camp.

Les activités changent d'une place à l'autre et d'année en année. Mais il reste, qu'avec un peu d'imagination et beaucoup



Paulette Théberge

AVEC STYLE

d'entrain, on peut en créer des événements mémorables.

Des fêtes plus intimes à marquer lorsque vous êtes dans la région Ottawa-Montréal? Voici trois restaurants pour fêter une occasion spéciale.

L'auberge **Le milieu du monde** (1) Son humble extérieur ne vous prépare aucunement pour le décor et l'ambiance qui vous attendent. L'expression «La bonne chair rend le coeur joyeux», gravée sur une des poutres du plafond, résume bien le service amical et l'excellente nourriture.

On offre des spécialités suisses et françaises: coeurs de palmiers, escargots, fruits de mer et grillades. Les légumes sont toujours cuits à perfection. Attention aux desserts irrésistibles, tarte au cointreau, pâtisseries, créations de crème glacée.

Table d'hôte: de 17$ à 20$.

L'Orée du bois. (2) Ce restaurant niché parmi les arbres et éloigné du chemin offre une sélection limitée et recherchée de mets délicieux dans une ambiance qui est en même temps rustique et formelle. Pâté, escargots, canard, bouillabaisse ne sont que quelques exemples de mets disponibles.

Table d'hôte: de 16$ à 19$.

La Sapinière. (1) Situé dans les Laurentides, ce restaurant est exceptionnel autant pour son emplacement que pour sa nourriture superbe. Il est peut-être un des meilleurs au Canada. La salle à manger qui donne sur le lac se remplit deux fois par jour pour la table d'hôte.

Les composants de la table d'hôte change à chaque jour mais ils sont toujours délicieux. Quelques items à noter: escargots, saumon fumé, homard froid, vichyssoise et les pâtisseries.

Les vins: de 12$ à 200$: la table d'hôte: de 30$ à 35$.

(1) Ottawa: L'auberge Le milieu du monde, rue Principale, Limbour, Québec. Route numéro 307, rive est de la rivière Gatineau.

(2) Ottawa: L'Orée du bois, Kingsmere Road, Old Chelsea, Québec.

(3) Montréal: La Sapinière, Val David, Québec.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

JUILLET

Mercredi 23

Winnipeg: La paroisse du Sacré-Coeur organise un vin et fromage en l'honneur de l'abbé Louis Laurencelle à l'occasion de son départ, à 19h30 salle Guertin, 600, av. Bannatyne.

Samedi 26

Saint-Léon: Jounrée champêtre organisée par le Club sportif et la brigade des pompiers volontaires (tournoi de balle molle, jeux pour les jeunes, boules belges, danse...). Dès 9h00 le matin. (744-2646; 744-2098)

Dimanche 27

Saint-Léon: Journée champêtre organisée par le Club sportif et la brigade des pompiers volontaires (tournoi de fastball, jeux pour les jeunes). (744-2646; 744-2098)

ATTENTION!

*Comme nous l'expliquions lors du lancement du CALENDRIER PROVINCIAL, il revient aux organisations de veiller à envoyer **par écrit** les détails essentiels des activités qu'elles souhaitent voir annoncé GRATUITEMENT.*

Le service du matériel spécial
est à la recherche de

pigistes
(à temps partiel)

pour enregistrer des textes à l'intention des élèves qui ne peuvent utiliser un texte imprimé ordinaire. Les candidat(e)s sauront bien faire de la lecture à vue, auront une bonne diction, une voix agréable et une très bonne connaissance de la langue française. Les personnes intéressé(e)s doivent soumettre un enregistrement sur cassette de lecture d'extraits littéraire et scientifique d'une durée de dix minutes à:

E. Johnson,
Éducation Manitoba
215-1181, av. Portage
Winnipeg (MB)
R3G 0T3

18 ans après l'incendie de la cathédrale

La Providence a agi à sa façon

"Toutes les circonstances favorisaient l'incendie", relate le président du comité des syndics de la paroisse Cathédrale en 1968." "En dedans de deux heures, c'était fini."

Une semaine après les fêtes du 150e anniversaire de la fondation de l'Église mère de l'Ouest canadien, la cathédrale de Mgr Langevin, ouverte au culte en octobre 1908, avait été sinistrée.

C'ÉTAIT LES 60

Le Docteur Clément Lavoie se souvient très bien du 22 juillet 1968, une journée "excessivement chaude". Il était à la salle d'urgence de l'Hôpital de Saint-Boniface, soignant un ouvrier qui s'était fait une coupure au doigt, lorsque quelqu'un entra et annonça que la cathédrale avait pris feu.

En se rendant à pieds chez lui, le médecin pratiquant à Saint-Boniface depuis 1950 remarqua que "la cathédrale semblait intacte. Mais il y avait énormément de fumée qui s'échappait en avant et en arrière de l'édifice."

"Je me souviens d'un spectacle, à la fois triste et ridicule, poursuit Clément Lavoie. Un pompier, au bout de son échelle, essayait de diriger un jet d'eau vers le côté est de la cathédrale."

Tôle façonnée

"Et pour des raisons qu'on ne nous a jamais expliquées, il n'y avait aucune pression dans le jet d'eau. Le jet d'eau montait sur une petite distance pour revenir en bas sans jamais avoir atteint l'objectif."

Même si la pression du système d'eau n'avait pas fait défaut, Clément Lavoie est d'avis que rien n'aurait pu enrayer l'incendie. "Le feu avait pris dans le toit et il y avait des ouvertures à chaque extrémité de la voûte. Les deux ouvertures agissaient comme une cheminée."

Puisque le toit était revêtu de tôle, "il y avait une chaleur extraordinaire à l'intérieur. Le bois était sec. Même les tours étaient construites de bois revêtu de tôle façonnée qui donnait l'impression d'être de solides tours en pierre.

Il n'y a pas de doute que la destruction de la cathédrale a été une perte. L'édifice était seulement assuré pour un million de dollars tandis que la perte matérielle était évaluée à près de deux millions et demi de dollars.

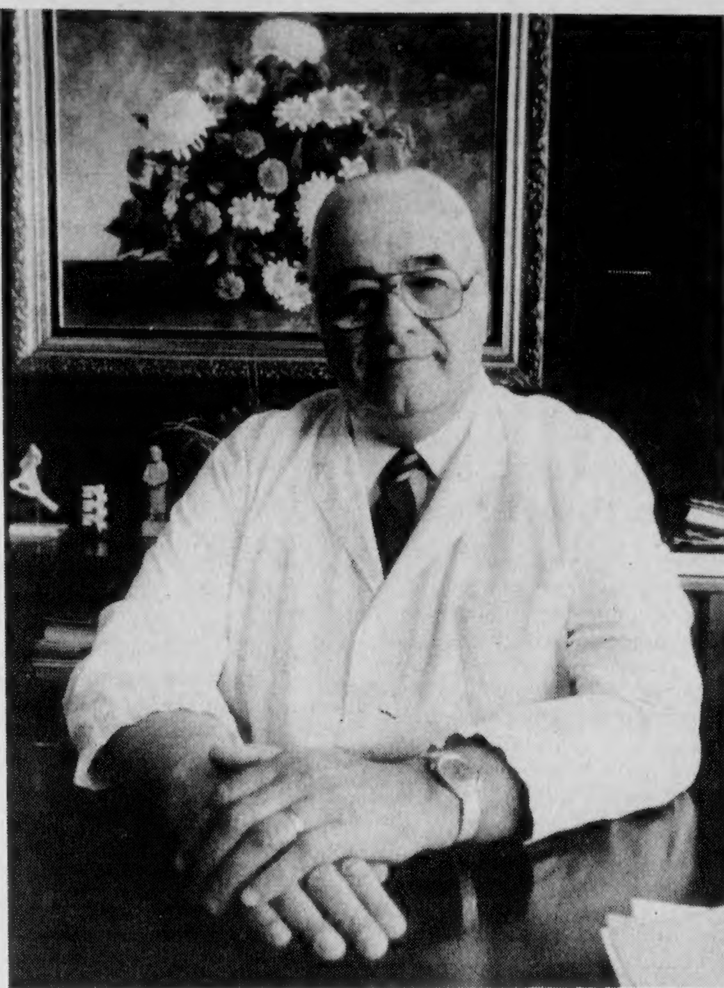
La plus grande perte, d'après Clément Lavoie, c'est qu'il a été décidé de ne pas restaurer l'édifice sinistré. "On aurait pu, à mon avis, redonner à la cathédrale tout son cachet historique extérieur, tout en créant, à l'intérieur, une toute nouvelle église. C'est là qu'il y a eu la perte."

Problème d'acoustique

"On pouvait voir l'incendie comme étant quasi-providentiel", explique celui qui était président de la Société historique de Saint-Boniface à cétte même époque. "Dans la cathédrale à ce moment-là, il y avait certaines choses qui posaient des problèmes excessivement ardus. On n'avait jamais pu résoudre le problème d'acoustique, par exemple."

"La paroisse était acculée à des réparations tellement coûteux. Il aurait fallu descendre tout le plâtre à l'intérieur de l'édifice. En fait, durant une grande messe, au cour des douze mois précédant l'incendie, tout un pan de plafond, à l'avant de l'église, dans la région de l'autel latéral et des confessionnaux, était tombé."

"On avait un grand problème de réparation. Et on ne savait pas comment s'y prendre. C'était un peu providentiel. Tout ce qui pouvait être détruit a été brûlé lors de l'incendie."



Le docteur Clément Lavoie. «L'ancienne cathédrale, c'était ce que nos pères avaient bâti...»

Un sondage mené auprès des paroissiens avait démontré qu'ils étaient "à plus de 95 pour cent" en faveur de la restauration de la cathédrale. Mais affirme Clément Lavoie, "on n'a pas su restaurer la cathédrale."

Pourtant, plusieurs groupes avaient indiqué qu'ils seraient prêts à parrainer une partie de la restauration de la quatrième cathédrale de Saint-Boniface. Le lieutenant-gouverneur Boles se serait chargé de restaurer la rosace, par exemple.

De plus, plusieurs dons en argent avaient été offerts. Modern Dairies, Bart Construction et la ville de Saint-Boniface avaient tous offert un don de 100 000$.

"En plus, poursuit le natif de Dunrea, il y aurait eu d'autres dons assez substentiels qui laissaient prévoir une possibilité de ramasser 1 500 000$ en argent comptant."

Ces sommes d'argent auraient été placées en fiducie. Les intérêts générés auraient servi à l'entretien et à la restauration intégrale de l'édifice historique qui hébergerait aujourd'hui une église moderne qui se prêterait mieux au culte d'après Vatican II.

"On n'est pas un pays pour des ruines, pour des ruines comme les ruines de la cathédrale, affirme Clément Lavoie. Dans un pays comme le nôtre, à la latitude où nous sommes, il y a de la pluie, du grésil et du gel, c'est constamment une action érosive qui déloge les pierres."

"C'est bien beau mais qui va en assurer l'entretien, pas pour dix ans, mais les 100 prochaines années." En reconstruisant un toit, les murs auraient été "protégés contre l'intempérie des éléments."

En plus des considérations d'ordre pratique, il y avait plusieurs raisons d'ordre historique justifiant la restauration de la cathédrale. "L'ancienne cathédrale, c'était ce que nos pères avaient bâti. Est-ce que ce n'est jamais l'effort des pionniers qui voulaient faire quelque chose avec les moyens dont ils disposaient qui importe?" demande Clément Lavoie.

En fiducie

Ce n'est que presque quatre ans plus tard, soit le 13 mai 1972, que la cathédrale de Saint-Boniface a pu, de nouveau, accueillir ses paroissiens. Le plan de restauration avait été rejeté. On avait confié la construction de la cinquième cathédrale à l'architecte Étienne Gaboury.

Clément Lavoie regrette-t-il d'avoir poussé, sans succès, pour la restauration de l'ancienne cathédrale? Il conclut l'entretien en racontant une histoire qui a fait les manchettes récemment.

Mère Thérèsa avait refusé une somme d'argent parce que le donneur voulait que cette somme soit placée en fiducie. Elle comptait sur la Providence, pas les intérêts d'une fondation.

"J'avais peut-être raison. J'avais peut-être tort, ajoute le médecin de Saint-Boniface. Mais la Providence a agi de cette façon..."

Lucien CHAPUT

Un été sans Liberté

Saint-Boniface était en pleine fête (*son 150e anniversaire*) lorsque sa cathédrale a été incendiée. La Liberté et le Patriote n'était pas là pour rapporter les faits. Le journal avait fermé ses portes à la mi-juillet.

Dans le numéro du 14 août, la rédaction fournit les explications. "Nous avons suspendu toute activité durant la durée de la grève postale et nous avons retardé d'autant la date d'échéance des abonnements. De cette façon nos abonnés ne seront privés d'aucun des cinquante numéros qui leur reviennent par année."

"Il va sans dire, prévient la rédaction dans le numéro du 14 août 1968, que les retards causés par la grève donneront à ce numéro une allure de chronique. Plusieurs des événements que nous rapportons datent déjà de quelques semaines. Nous les publions quand même à cause de leur importance historique."

Par exemple? "Nous sommes heureux de pouvoir donner le texte intégral de la dernière encyclique de Paul VI sur la régulation des naissances. Nous croyons que plusieurs lecteurs nous sauront gré de leur fournir ce document qui n'a pas été publié par la presse locale."

Ce n'était tout de même pas un été sans Liberté. Les abonnés ont tout de même reçu les deux premiers numéros du mois de juillet. Deux numéros qui privilégiaient le bon usage de la langue française.

En éditorial, dans un premier temps. "Le vaste ensemble commercial dont on vient de commencer la construction, à l'angle du boulevard Provencher et de la rue Des Meurons, porterait le nom de *Place Ville Provencher*.

"Si nous admirons les intentions de cette entreprise, nous ne pourrions en dire autant de leur connaissance du français. Qu'on se contente de dire tout simplement *Place Provencher*, conclut l'éditorialiste de **La Liberté et le Patriote**. De cette façon, on aura donné satisfaction, à la fois, à la langue et à l'histoire."

La leçon se poursuit dans la chronique **Parlons correctement** avec le mot *octroi*. "C'est à tort que l'on emploie chez-nous ce mot dans le sens de *subvention* ou de *subside*. Dans la langue française d'aujourd'hui, *octroi* a uniquement le sens de *attribution*, *concession* ou par extension, *don*."

"Ainsi on dira: Les *subventions* du gouvernement fédéral; Le gouvernement a décidé d'*octroyer* au collège une *subvention* de 100 000$.

Le rédacteur de la chronique n'a pas tout dit aux lecteurs de La Liberté et le Patriote en juillet 1968. L'octroi, c'était aussi une taxe indirecte que certaines municipalités étaient autorisées à prélever sur les marchandises de consommation locale.

Entre le prélèvement et la subvention, le français ne nous octroie même pas le choix!

L.C.

Un brin de forêt en pleine ville

On a souvent l'impression que le petit carreau de pelouse devant la maison, c'est de l'espace perdu. Ce qui n'est pas le cas au 149, rue La Vérendrye. Depuis que les propriétaires ont remplacé le gazon par un jardin botanique.

Le tronc blanc du bouleau, le vert-bleu des genévriers, le vert et le jaune du sédum qui forme un tapis sur le sol offrent un joli coup d'oeil.

Les couleurs changent aussi les saisons, explique Lucienne Loiselle, le pousse-vert de la rue La Vérendrye. Tôt au printemps, à la fonte des neiges, le sedum (orpin) est déjà vert. Le muguet fleurit. L'été, les fleurs jaunes du sedum et le blanc des quatre-saison se mélangent aux différents tons de vert.

À l'automne, il y a le feuillage d'or du bouleau. Et l'hiver, c'est le blanc de la neige et le vert des sapins.

Il y a aussi les odeurs. «Ça sent bon, ça sent propre, affirme avec enthousiasme Lucienne Loiselle. Ça sent le sapin. La fenêtre de notre chambre à coucher donne sur la cour de devant. C'est comme coucher au chalet à chaque soir.»

Lorsque l'épouse du président de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface a préparé son plan de paysagerie, elle a décidé de faire le contraire de ce qui se fait généralement. Plutôt que de planter les plantes de haute taille directement devant la maison, elle les a plantées aussi près du trottoir du boulevard que possible.

De l'ombre

Le résultat final est frappant. En se dirigeant vers la maison, on a l'impression d'aborder un petit sentier forestier. À l'intérieur de la cour, il y a un îlot d'espace privé. Une personne peut installer sa chaise sur le perron sans être exposée aux regards de chaque passant!

«Étant donné que la maison fait face au sud, ajoute Lucienne Loiselle, il aurait fait toujours trop chaud durant l'été. Il fallait créer de l'ombre.» Les mêmes arbres qui assurent la fraîcheur en été perdent leurs feuilles à l'automne, et n'empêchent pas les rayons du soleil de réchauffer un tant soit peu la maison en hiver.

Côté entretien, affirme Lucienne Loiselle, ce genre de cours est idéal pour les personnes qui aiment les plantes mais qui n'ont pas le temps de les cultiver.

«On a choisi des arbustes et des plantes qui n'ont pas besoin d'entretien. Chaque plante crée son propre petit biome. Ça garde son humidité. À l'automne, on laisse accumuler les feuilles mortes pour donner une protection supplémentaire aux vivaces.»

«Au printemps, on enlève les feuilles mortes. Deux fois l'été, on désherbe lorsqu'il y a des pissenlits ou des pourpiers. S'il n'y a pas de pluie pendant une grande période de temps, on arrose.»

L'engrais? «J'en mets jamais, précise Lucienne Loiselle, et ça fait douze ans que les plantes sont là. Au début, j'ajoutais un peu d'engrais pour les conifères. Mais à la longue, ils forment leur propre acidité.»

«Le seul problème, c'est qu'une plante va envahir le territoire de l'autre, ou qu'elle va se répandre sur le trottoir.» Dans une telle situation, il s'agit tout simplement de tailler l'envahisseur.

«Il n'est pas nécessaire d'être un expert, soutient Lucienne Loiselle. On n'a qu'à visiter une pépinière et poser des questions. Et une fois que tu connais ton jardin, tu sais comment les entretenir.»

Lucienne Loiselle offre un dernier conseil à celles et ceux qui voudraient aménager la cour devant la maison. «Ça prend de la patience. Au début, avant que les plantes occupent complètement leur espace, il y a des trous noirs dans le jardin.»



Lucienne Loiselle. Pas obligée d'être une experte. Il s'agit simplement de visiter une pépinière et de poser des questions.

«Au début, on remplissait les vides avec des fleurs annuelles. Mais après une couple d'années, tu n'as plus besoin d'acheter d'autres plantes.»

Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale

Pour que la pollution ne couche pas à la maison



Stéphane JARRE

SANTÉ

D'accord! En été, on essaie de passer le plus clair de son temps à l'extérieur. Mais ce n'est pas quand le thermomètre s'obstine à rester en dessous de zéro qu'on songe à faire réparer sa fournaise ou à améliorer le système d'aération de sa maison...

De plus, le Canadien moyen passe au moins 90 pour cent de son temps entre quatre murs, dont 65 pour cent à son domicile. Suffisamment pour s'assurer de la qualité de l'air dans la maison. Surtout s'il y a un bébé, une femme enceinte, une personne handicapée ou âgée à l'intérieur.

Pour éviter d'attraper le mal de la maison, il suffit de prendre quelques précautions élémentaires, en commençant par interdire aux fumeurs d'embrumer l'atmosphère.

L'utilisation de produits ménagers exige un minimum de prudence et une lecture attentive du mode d'emploi. Même lorsque vous vous livrez à vos passe-temps favoris, comme la peinture à l'huile, la poterie, le soudage et autres bricolages, assurez-vous que la pièce est bien ventilée. Utilisez l'aspirateur plutôt que le balai pour nettoyer les éventuels débris et lavez fréquemment vos vêtements de travail.

La présence d'une fournaise à bois, charbon ou gaz dans la maison ainsi que d'un chauffe-eau ou d'une sècheuse fonctionnant au gaz peut contribuer à la pollution de votre intérieur. Si vous ne les entretenez pas régulièrement ou si la ventilation de la pièce où ils sont installés est déficiente, vos yeux et vos poumons pourraient être irrités. Dans certaines habitations, le niveau de dioxide d'azote présente dans l'air est jusqu'à cinq fois supérieur à celui du dehors...

Il en va de même pour le monoxide de carbone que dégagent les appareils de chauffage, les barbècues, les moteurs à essence *(tondeuse à gazon ou voiture dans le garage à l'intérieur de la maison)*. Vous pourriez alors ressentir une certaine fatigue, des maux de tête, de la nausée et mettre à l'épreuve votre système cardio-vasculaire.

Mais la chimie vous réserve d'autres agresseurs comme le formol présent dans de nombreux produits comme la résine des boiseries, la tapisserie, les tapis... Les niveaux les plus élevés de formaldehyde ont été relevés dans les maisons-roulottes, qui, du fait de leur petit volume, doivent être particulièrement bien ventilées.

Barbecue

L'Association pulmonaire manitobaine donne d'autres conseils pour limiter la pollution intérieure. Notamment, de ne pas allumer un four à gaz ou une cuisinière à gaz pour chauffer la maison, de faire régler ces appareils si leur flamme est jaune/orange plutôt que bleue, de nettoyer régulièrement humidificateurs d'air et climatiseurs.

Profitez de la belle saison pour améliorer l'atmosphère de votre maison... et surtout ne rapatriez pas le barbecue à l'intérieur si un orage menace les cotelettes que vous avez mises à griller dans le jardin!

Crevez-vous le plafond en matière de pollution?

L'Association pulmonaire manitobaine a mis au point un questionnaire qui permet de savoir si, de la cave au grenier, vous vous intoxiquez. Comptez un point chaque fois que vous répondez oui à l'une de ces 10 affirmations.

1) Avant d'utiliser des produits ménagers, je lis leur mode d'emploi et je suis ses recommandations... **Oui** ___ **Non** ___

2) Avant de mélanger des produits nettoyants ou de les utiliser ensemble, je lis les recommandations de leur mode d'emploi... **Oui** ___ **Non** ___

3) Toutes les 2 ou 3 semaines, je vide et nettoie le réservoir d'eau de mon humidificateur... **Oui** ___ **Non** ___

4) Je m'assure que la pièce est bien ventilée avant d'utiliser des produits chimiques... **Oui** ___ **Non** ___

5) Je fais vérifier chaque année par un technicien l'état de marche de ma fournaise (non électrique), de mon chauffe-eau, de ma cuisinière et de ma cheminée... **Oui** ___ **Non** ___

6) Je m'assure que la pièce où sont installés mes appareils de chauffage fonctionnant au bois, au charbon, ou au gaz, et/ou ma cheminée est bien ventilée... **Oui** ___ **Non** ___

7) Il est interdit de fumer chez moi... **Oui** ___ **Non** ___

8) Avant de faire de la menuiserie, de la mécanique, de la poterie, du soudage, ou toute autre activité dégageant des gaz ou produisant de la poussière, je m'assure que l'air de la pièce est bien ventilé et je porte un masque protecteur devant la bouche et le nez... **Oui** ___ **Non** ___

9) Chaque fois que je manipule des matériaux isolants, je porte un masque protecteur... **Oui** ___ **Non** ___

10) J'évite d'utiliser les produits en aérosols s'ils sont disponibles sous d'autres formes... **Oui** ___ **Non** ___

Faites le total de vos points. Si vous avez répondu oui à toutes les questions *(10 points)*, bravo! Vous êtes bien protégés contre les risques de pollution.

Entre 6 et 9 points, votre résultat est assez bon, mais vous pouvez sans doute encore l'améliorer.

Moins de 6 points, attention! Vous devriez être plus prudent. Entretenez votre santé comme la plus belle pièce de votre maison!

SOCIETE DES ALCOOLS DU MANITOBA
APPEL D'OFFRES
OFFRES PORTANT SUR L'ÉTUDE DU SYSTÈME DE DISTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS

Des soumissions portant sur l'étude et la planification des besoins en matière de zones d'entreposage et des systèmes de manutention seront reçues par la Société des Alcools jusqu'u **lundi 25 août 1986 à midi.**

Les soumissionnaires qui désirent obtenir une séance d'information individuelle sont priés d'en faire la demande à **Monsieur T. Lawrie, directeur de la distribution.**

Les soumissions et prospectus des candidats devront être reçus avant **le 25 août 1986 à midi**, au bureau de réception de la Société des alcools (2e étage), 1555, place Buffalo Winnipeg (Manitoba). Tous les devis devront être soumis à la Société des alcools et devront comprendre une description du projet indiquant les échéances appropriées et les coûts.

Tout devis doit indiquer le total du projet y compris tout coût occasionné par l'étude du système de distribution.

Chaque proposition doit comporter une liste des coûts.

Seules seront étudiés les soumissions des candidats qui possèdent les connaissances appropriées. La moins élevée des soumissions et même toutes les soumissions pourront être rejetées.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Monsieur T. Lawrie
Directeur de la distribution
Société des Alcools du Manitoba
Case postale Boîte 1023
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2X1

Tél.: (204) 474-5551

Sa grandeur est dans son talent

Le ballon-volant a toujours donné préférence aux plus grands. Mais Jean-Pierre Perron ne veut rien en savoir. À 5 pieds, 8 pouces, il fait toujours partie de formations gagnantes. Et les championnats le suivent.



André BRIN

PORTRAIT SPORTIF

Jean-Pierre Perron est un gagnant. Le succès le suit depuis ses débuts au ballon-volant. En dixième année, il a fait partie de l'équipe freshmen du Collège Louis-Riel. L'équipe a remporté le championnat provincial. En onzième et douzième années, il a de nouveau participé aux championnats provinciaux.

Pendant sa onzième année, il jouait aussi avec les Junior Bisons. L'équipe a remporté le championnat national. Et l'an dernier, sa deuxième année dans les rangs universitaires, il était le placeur régulier des champions canadiens, les Wesmen de l'Université de Winnipeg.

C'est une liste impressionnante. Et il n'a commencé qu'en neuvième année! "J'avais joué au hockey depuis longtemps et je voulais tenter quelque chose de nouveau. J'avais des amis qui jouaient au ballon-volant alors j'ai décidé d'essayer."

"Je dois dire qu'au début, ce n'était pas facile. Après une semaine, j'ai presque abandonné. Mais j'ai tenu le coup."

Après y avoir goûté, le natif du parc Windsor est devenu un avide du jeu. "C'est un sport de précision. L'aspect mental est très important. En plus, c'est un exercice épuisant."

"Après l'école secondaire, il était prêt à rencontrer le défi des rangs universitaires. "Pour jouer au niveau universitaire, il faut vraiment le vouloir. Tu dois être motivé. Autrement, d'autres, mieux motivés, seront meilleurs que toi. Il faut dire que du bon entraînement au niveau secondaire est un avantage."

"J'ai eu beaucoup de veine. Je suis arrivé sur une équipe qui manquait de placeurs. J'ai eu la chance de beaucoup jouer et de m'améliorer."

Le placeur au ballon-volant est comme le quart-arrière au football. Il dessine les jeux offensifs et, des fois, les jeux défensifs. L'attaque est sa responsabilité. Jean-Pierre Perron reconnaît l'importance de ce rôle, et les qualités qui lui sont nécessaires.

"Le placeur doit très bien communiquer avec ses coéquipiers et son entraîneur. Il doit être intelligent et connaître le jeu à fond. Il doit être une personne calme, qui ne va pas s'énerver quand les choses vont mal. Et il doit connaître ses coéquipiers pour pouvoir leur parler aux bons moments."

Bien qu'il ait maintenant fait partie d'une équipe championne, l'étudiant en administration ne s'attend pas à figurer dans les plans de l'équipe nationale. "Je suis trop petit. L'équipe nationale n'est pas intéressé par moi. C'est frustrant mais tu viens à l'accepter. Je ne peux rien y faire. Je pense que je pourrais jouer pour l'équipe nationale. Mais je ne le saurai jamais."



Jean-Pierre Perron. «Quand tes coéquipiers et tes adversaires mesurent en moyenne six pieds quatre pouces, et que toi, tu ne mesures que cinq pieds huit pouces, il y a toute une différence à rattraper.»

"Quand tu es petit, tu dois vraiment exceller dans tous les aspects techniques du jeu. Un plus grand n'a pas besoin de faire un bloc parfait pour le réussir. Moi, si je râte mon coup, je ne peux pas m'en sortir."

Mais le ballon-volant a bien servi l'étudiant de 20 ans. "J'ai beaucoup voyagé. De toutes les villes importantes au Canada, il y a seulement Edmonton que je n'ai pas vu. L'année dernière, j'ai été en Californie et puis cette année, on s'en va jouer à Cuba. En plus, le ballon-volant me eprmet de recevoir une éducation. Mes frais de scolarité sont pas mal tous payés avec ma bourse."

"Mes meilleurs souvenirs? De loin, toute l'année dernière. Remporter un championnat national, c'est un rêve. Mais pour moi, c'est devenu une réalité. Je ne peux pas voir ce qui pourrait surpasser ce championnat-là. J'aurai toujours de bons souvenirs du ballon-volant: le championnat en dixième année, les jeux du Canada et le championnat universitaire."

"J'aimerais pouvoir jouer encore longtemps. À un niveau élevé. Déjà, j'ai hâte à l'an prochain. On commence l'entraînement dès la première semaine de septembre. Maintenant, les Manitobains savent qu'il y a du bon ballon-volant ici. Avant l'an dernier, je ne pense pas que les gens savaient que le ballon-volant était aussi fort. Avec deux championnats nationaux (féminin et masculin) pour l'Université de Winnipeg, et contre l'Université du Manitoba en finale les deux fois, l'intérêt devrait être là dès le début."

"C'est toujours la même chose. Personne ne s'intéresse aux équipes en deuxième place."

"Qu'importe. Ce n'est pas en deuxième place qu'on retrouvera Jean-Pierre Perron. Ses réalisations sont toujours à la hauteur de son talent.

André BRIN

Du folk, une cuillerée à la fois

D'accord. Vous en avez soupé de la musique folk la fin de semaine dernière. Après quatre jours de zing-zing, de blue-grass, de blues et de chansons politiques, même le plus maniaque d'entre vous est repu.

Mais êtes-vous vraiment convaincu de ne pas avoir besoin de goûter un peu de musique folk avant juillet 87?

Ne vous inquiétez pas. Les mêmes personnes qui vous ont présenté le Festival de musique folk à Birds Hill Park, offrent cet automne une série de spectacles.



Photo prise au 13e Festival de music folk, dimanche 13 juillet. De la musique pour tous les âges...

L'ACCENT

Une occasion pour les habitués du folk de survivre une autre année. Et la chance à ceux qui connaissent moins ce genre de musique d'y goûter une cuillerée à la fois. À l'abri de la pluie et du mauvais temps!

Garnet Rogers, le frère du regretté Stan (*décédé dans l'avion d'Air Canada en provenance de Dallas en 83*), se présentera à la Galerie d'Art de Winnipeg, samedi 11 octobre.

Depuis quinze ans, ce natif de Hamilton (*Ontario*) zigzague à travers l'Amérique du Nord. Le bariton qui s'accompagne à la guitare a deux disques à son crédit: **Garnet Rogers** et **The Outside Track**. Il a fait récemment une tournée avec Valdy, Jim Post et Connie Kaldor, trois artistes dont la réputation n'est plus à faire.

Le coût du spectacle? 12 dollars seulement.

Pour deux dollars de plus, vous pouvez vous payer un spectacle par l'enfant terrible de la musique folk canadienne, **Murray McLauchlan**. Vous le connaissez sans doute déjà. C'est lui qui a écrit et chanté **The Farmer's Son** en 1973.

Depuis, ce natif de Paisley (*Écosse*), élevé à Toronto, a enregistré une quinzaine de disques, qui lui ont valu huit prix Juno. Il présentera son spectacle le vendredi 17 octobre à la Galerie d'arts de Winnipeg.

En novembre, il faudra que vous fassiez un choix. Deux différents spectacles sont offerts. La bonne nouvelle? Avec un brin de planification, vous pouvez assister aux deux.

Asinamali! (*on n'a pas d'argent!*), c'est une pièce de théâtre en provenance directe de l'Afrique du Sud. Cinq noirs, incarcérés dans une cellule racontent comment ils ont abouti là où ils sont. Les paroles sont en anglais, les chansons en afrikaans.

Présenté au Playhouse Theatre, Asinamali! sera joué du 12 au 16 novembre.

Si vous préférez quelque chose d'un peu plus léger (*ce n'est pas tous les bons spectacles folks qui sont politisés*), **Queen Ida et le Bon temps zydeco band** vous attendent au Rendez-Vous le vendredi 14 novembre et le samedi 15.

Ce n'est pas la première fois que la reine de la musique cajun vient à Winnipeg. Et à en juger par les résultats de son dernier spectacle, ce ne sera pas la dernière fois. Les billets? 14$ chacun.

Peut être que vous préféreriez deux spectacles pour le prix d'un? C'est ce que vous aurez pour vos 13 piastres le samedi 22 novembre au Playhouse Theatre.

Car **Bim** (*un nommé Roy Forbes de Dawson Creek*) et **Connie Kaldor** (*elle est originaire de la Saskatchewan et elle a un sens de l'humour assez particulier*) sont un team pour la soirée. Tous les deux sont de bons écrivains. Et l'énergie qu'ils dégagent durant un spectacle est remarquable.

Comme vous l'aviez sans doute remarqué à Birds Hill, la musique folk, c'est une affaire de famille. Bon nombre de folkies s'étaient rendus au festival annuel avec leurs enfants (*il y en avait partout!*)

Quoi de plus naturel donc que d'inviter le chansonnier préféré des tout petits, **Fred Penner**, à donner un spectacle trois semaines avant Noël. Trois spectacles sont prévus: le samedi 6 décembre à 11 heures et 13h30 et le dimanche 7 décembre à 13 heures. À 5,50$ et 6,60$ le billet, vous pourrez même amener les enfants du voisin!

Lucien CHAPUT

Des sous provinciaux pour la culture

Les artistes ne vivent pas uniquement d'amour et d'eau claire. Et si l'on en juge pas les subventions du Conseil des Arts du Manitoba accordées aux associations culturelles tous les artistes n'ont pas le même appétit!

Voici par secteur les sommes octroyés pour l'année 1986-87.

Mime

40 Below Mime	25 000$

Théâtre

Prairie Theatre Exchange	113 500$
Rainbow Stage	101 500$
Le Cercle Molière	**71 500$**
Actors' Showcase	60 000$
Shared Stage	10 000$

Danse

Royal Winnipeg Ballet	460 000$
Contemporary Dancers	125 000$
École de danse du Royal Winnipeg Ballet	40 000$

Musique

Winnipeg Symphony Orchestra	480 000$
Manitoba Opera Association	110 000$
Manitoba Chamber Orchestra	45 000$
Winnipeg Singers	12 000$
Music Inter Alia	11 000$
Aurora Musicale	6 000$
Canadian Music Competition (Manitoba)	2 000$

Par ailleurs, le Conseil des Arts du Manitoba a aussi accordé des subventions à cinq maisons d'édition du Manitoba.

Turnstone Press	18 390$
Les Éditions du Blé	**15 850$**
Hyperion Press	14 900$
Pemmican Publications	12 900$
Les Éditions des Plaines	**11 050$**

Centre Culturel Franco-Manitobain

NOMINATIONS



Marcelle Forest, présidente

Madame Judy Wasylicia-Leis, ministre de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs a nommé les sept membres suivants au Conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain pour un mandat de deux ans.

Marcelle Forest, présidente
Hélène Bulger, vice-présidente
André Trudeau, trésorier
René Fontaine, président-sortant
Lucien Guénette, conseiller
Henri Bouvier, conseiller
Desneiges Homenik, conseiller

Les six membres dont le mandat continue pour l'année 1986-87 sont:

Carmelle Boily-LeDorze
Alain Boucher
Armand Desharnais
Gérard Auger
Claudette Toupin
Ronald Lamoureux

Des remerciements sont adressés aux membres sortants:

Ernest Gautron
Bernard Turenne
Vincent Dureault

Un match ne fait pas la saison

Cré partisans des Bombers! Même après le désastre du samedi 12 *(écrivons-le: 28 à 11 pour Hamilton!)*, on en trouve encore qui affichent un optimisme certain pour la saison 1986.

Prenons Charles Laflèche comme exemple. Son premier commentaire après la défaite des Bombers face à l'équipe de Harold Ballard? «La défaite va aider les Bombers durant l'année».

Pardon? «Après la partie contre la Saskatchewan *(56 à 0 pour les Gros Bleus!)*, l'entraîneur Cal Murphy avait prévenu ses joueurs qu'il y aurait un *let-down*. Ce sont des professionnels. Mais l'aspect psychologique est tout de même toujours présent.»

Continue. «Vraiment, c'est le pire match qu'ils ont jamais joué. Une chance que le prochain match sera à Winnipeg. Les Bombers ont retrouvé leurs vieilles habitudes.»

Lesquelles? «Je me souviens que l'an dernier, c'était la même chose. Ils se sont fait humilier et par la suite ils ont gagné six matchs d'affilée.»

Décidément, notre quart de sofa originaire de Saint-Charles a un avantage sur nous. Lorsqu'on a un billet de saison depuis dix ans, on se souvient de beaucoup de choses.

«Ça fait quatre ans qu'ils n'ont pas perdu deux matchs de suite», ajoute l'employé de la Caisse populaire de Saint-Boniface, confiant que le prochain match (Calgary à Winnipeg le jeudi 24 juillet) se terminera en faveur de l'équipe de la capitale manitobaine.

C'est vrai qu'un match ne fait pas la saison. Il n'y a pas de doute que la défense des Gros Bleus est plus solide que l'an dernier. Par contre, l'attaque n'est pas sans ses faiblesses.

Trevor Kennerd, le botteur de précision, connaît certainement un début de saison inquiétant. Willard Reeves, soyons honnête, n'a pas connu une saison exceptionnelle depuis 1984.

Et Tom Clements, le seul quart de la ligue possédant un diplôme en droit? Il pourrait sans doute se défendre très bien contre toutes les accusations qu'on voudrait porter contre lui.

D'ailleurs, comme le suggère Charles Laflèche, on ne peut certainement pas blâmer Tommy de tous les revirements. Willard Reaves a perdu le ballon à la trois de Hamilton.

Le 5e Quart

Une des cinq interceptions a eu lieu lorsque le ballon a rebondi des maison de Joe Poplawski. En temps normal, lorsque les Bombers sont en forme, Joe aurait capté le ballon.

N'empêche que les succès et les faillites des Bombers vont dépendre du jeu des trois quarts des Bombers. Un Tommy Clements, chaud ou froid, un John Hufnagel d'un âge certain, et un Hommer Jordan inconnu.

Une situation qui n'est pas sans inquiéter certains partisans.

Lucien CHAPUT

Les emprunts à la Caisse se sont embourbés

La Caisse populaire d'Otterburne n'a rien à voir avec la fourmi de La Fontaine immortalisée par son moindre défaut, celui de n'être «pas prêteuse»!

Car Maurice Saive, directeur, aurait bien aimé prêter davantage en 1985. Mais les emprunteurs n'ont pas été nombreux à frapper à sa porte. Même quand la bise est venue...

OTTERBURNE

Les crédits accordés entre le 1er avril 1985 et le 31 mars 1986 ont été de 25 pour cent inférieurs à ceux de l'année précédente. *(321 000$ en 85/86 contre 430 000$ en 84/85).*

«Ce n'est pas la Caisse populaire qui a mis un frein au crédit, commente Maurice Saive, mais ce sont les gens qui ont peu emprunté». Le directeur de la Caisse d'Otterburne, qui compte 193 sociétaires *(une bonne vingtaine de plus que l'an dernier)*, explique cette attitude à la fois par une certaine crainte de la population face à l'avenir et par la situation, somme toute confortable, d'agriculteurs pour la plupart «bien établis».

Le besoin d'investir de nouveau ne se fait pas vraiment sentir, soit parce que les agriculteurs sont bien équipés, soit parce qu'il hésitent à se lancer dans de grandes dépenses.

Compte tenu de cette diminution des prêts, la Caisse d'Otterburne a connu «une année pas trop mauvaise», selon son directeur et unique employé (*). Pour compenser la faiblesse de la demande de crédit, «il faut trouver de bons placements», confie-t-il.

Au cours du dernier exercice, la Caisse d'Otterburne a pu dégager un bénéfice net d'exploitation de 2500$, soit 500$ de plus que pendant l'exercice précédent. Le montant de ses réserves frôle maintenant les 16 000$ et demeure en dessous des 5 pour cent de l'actif. Le volume d'activité s'est accru de 4 pour cent au cours de l'année dernière et atteignait au 31 mars 875 000$. Cette progression est comparable à celle des dépôts qui se sont montés à 853 000$ en 85/86.

Deux nouveaux membres font leur entrée au conseil d'administration de la Caisse où siégeaient déjà Maurice Carrière, Etienne Gagné et Marcel Robidoux: Jacques Audet et Michel Roy. Ils remplacent Germain Roy et Denis Gobeil.

Stéphane JARRE

(*) La Caisse d'Otterburne est ouverte les mardis et jeudis soir de 18h30 à 20h30, ainsi que le samedi de 9h00 à midi.

VITE LU VITE SU

Saint-Claude — «Trois mille personnes ont participé à la fête des Français le 13 juillet» estime Marcel Marin, président du Festival français, co-organisateur de la fête avec la Société historique.

Lucille Bazin, secrétaire de la Société historique, précise qu'ils ont même manqué de billets, de bière, etc. ce qui montre que le nombre de visiteurs a dépassé toutes les attentes. Beaucoup de gens sont venus de la Montagne et quelques uns de Saint-Boniface *("pas assez", selon Marcel Marin).* Bien que les comptes ne soient pas terminés, les organisateurs se déclarent satisfaits de la journée.



Statistics Canada — Statistique Canada

Manitoba and Southern Saskatchewan Regional Office
General Post Office, Room 600
266 Graham Avenue
Winnipeg, MB. R3C 0K4
Tel. (204) 949-4022

Bureau régional du Manitoba et du sud de la Saskatchewan
Édifice du bureau de poste, Pièce 600
266, avenue Graham
Winnipeg, MB. R3C 0K4
Tél. (204) 949-4022

MESSAGE DE REMERCIEMENT DE STATISTIQUE CANADA

Statistique Canada désire exprimer sa reconnaissance à toutes les entreprises et à tous les particuliers qui l'ont aidé tout au long de l'année en lui fournissant des données essentielles à ses activités.

Nous remercions particulièrement tous les Canadiens et Canadiennes de la région de l'Ouest qui ont rempli, en si grand nombre, le questionnaire de recensement du Canada de 1986.

Sans vous, nous aurions eu énormément de difficulté à fournir aux technocrates, aux sociétés privées et aux organismes du gouvernement les données exactes dont ils ont besoin.

Statistique Canada invite tous les répondant(e)s et le public à venir consulter les documents qui les intéressent à sa bibliothèque de référence, située au 266, avenue Graham, pièce 600, Winnipeg ou à téléphoner au 949-4020; pour les appels de l'extérieur de Winnipeg, composez sans frais le 1-800-282-8006.

Merci encore une fois d'avoir collaboré avec nous.

Le directeur régional
Statistique Canada
C. Jerry Page

Canada

La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ

Nous finançons BFD

Nous croyons que la multiplication et la prospérité des entreprises sont essentielles au développement de notre société tout entière.

C'est la raison d'être de la BFD.

Besoin de financement?

- Augmentation du fonds de roulement?
- Refinancement?
- Expansion?
- Achat de terrain?
- Construction de bâtisse?
- Renouvellement d'équipement?
- Réparations majeures?
- Recherche et développement?
- Acquisition d'une entreprise?

Toute entreprise, si jeune soit-elle ou même établie solidement, peut avoir besoin d'un coup de pouce. La BFD le sait et se dit prête à intervenir. Comment?

Nous analysons votre projet (viabilité, risques, garanties, rentabilité, etc.) et ensuite nous pouvons vous aider avec des prêts à terme souples et conçus spécialement pour vous. Les prêts à terme de la BFD ne s'arrêtent pas aux taux d'intérêt. Voyez:

- **Prêts à terme jusqu'à 20 ans**
- **Vous avez le choix:**
  - **taux flottant**
  - **taux fixe** pour des périodes variables
  - **combinaison de taux flottant et fixe**
- **Un prêt à taux flottant peut être converti à taux fixe** (au gré de l'emprunteur moyennant des frais minimes).
- **Modalités de remboursement variées et flexibles établies selon la capacité de paiement de l'entreprise:**
  - versements mensuels
  - versements saisonniers.

En vous adressant à nous pour du financement, vous pouvez être assuré d'obtenir des conditions avantageuses, souples, et susceptibles de sauvegarder votre marge de manoeuvre nécessaire à la croissance de votre entreprise.

Appelez-nous aujourd'hui. Sans frais.
1-800-361-2126
en C.B. 112-8000-361-2126

The Bank offers its services in both official languages.

ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE



Banque fédérale de développement — **Federal Business Development Bank**

Canada

Britta Rianne Stanners, fille de Robert Stanners et Lynne Champagne du Parc Windsor, née le 1er juillet 1986. Les grands-parents sont le Dr Fortunat et Laurence Champagne de Saint-Claude et le Dr R. James et Véronique Stanners de Saint-Boniface.

VIE SOCIALE

Jocelyn Raoul Vielfaure, fils de Maurice et Denise Vielfaure de Saint-Boniface, né le 4 juillet 1986. Les grands-parents sont Mme Madeleine Gallant de Letellier et M. et Mme Raoul Vielfaure de La Broquerie.

François Charles Roch-Gagné, fils de Charles Gagné et de Lorraine Roch de Saint-Boniface, né le 12 juillet 1986. Les grands-parents sont Délia et Louis Roch de Saint-Boniface et Louise et Olivier Gagné de Saint-Pierre-Jolys.

Marc Eric Landry, fils de Normand Landry et Lise Caron de Saint-Vital, né le 24 juin. Les grands-parents sont Roland et Rolande Landry de Somerset et Aline Caron de Saint-Boniface.

Anniversaire

Paul Pelletier et son épouse Jeannine **(née Bernier)**, anciennement de Saint-Boniface, résidant au Mont Royal (Québec), 30e anniversaire de mariage le 17 juillet.

Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au 237-4823. Un service gratuit pour les abonné(e)s.



Commission Canadienne des Transports — Canadian Transport Commission

Référence no: 2-S744-8A (176/86)
Rôle no: 9093 WD

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR SOUNDAIR CORPORATION EN VUE DE MODIFIER LE PERMIS A.T.C. 3830/85(C)

Aux termes du permis A.T.C. 3830/85(C), Soundair Corporation est autorisé à exploiter à partir d'une base située à Winnipeg (Manitoba), un service aérien commercial au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes C, D et E.

La titulaire demande maintenant la modification de la partie du permis en ajoutant l'autorité d'exploiter les services d'aeronefs à voilure fixe du groupe B.

Tout intéeressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux régles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard **le 11 août 1986** avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

La Commission fera parvenir, sur demande, plus de détails, sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise à la Commission canadienne des transports, Division de l'Ouestr, R.W. Lebell, Secrétaire, 350 3e Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7

Natalie Haider
Chef intérimaire, transport aérien

Canada



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, 333, rue Main, 15e étage, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission en versant le dépôt exigé à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-86-20
DOSSIER N-4540.

AGRANDISSEMENT DE L'AIRE DE TRAFIC Nº 1, PAVAGE ET DÉPLACEMENT DE L'EMPLACEMENT DU POSTE MÉTÉOROLOGIQUE À L'AÉROPORT DE THUNDER BAY THUNDER BAY (ONTARIO)

DATE LIMITE: le 6 août 1986, à 14h, HEURE LOCALE.

DÉPÔT: Chèque bancaire de 25$.

RÉUNION D'INFORMATION: Le jeudi 24 juillet 1986 dans le bureau du directeur de l'aéroport de Thunder Bay, à Thunder Bay (Ontario), à 13h, HEURE LOCALE.

Les documents de soumission peuvent être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être versé sous forme de chèque bancaire payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Pour tout renseignement d'ordre technique, composez le (204) 949-3823.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, composez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

Nécrologie

Laurent Routhier

Laurent Routhier, né le 8 juin 1921, époux de Gabrielle Ritchot est mort subitement le 8 juillet 1986 à Saint-Boniface au Manitoba.

Il laisse dans le deuil ses deux filles, Denise Brock et Louise McAuley et leurs époux Manly Brock et Patrick McAuley, ainsi que trois petits-enfants, David Brock, Wendy Brock et Keith McAuley.

Il fut prédécédé par son père Xavier Routhier et sa mère Alma Routhier, son fils Robert, ainsi que deux petites soeurs Marie et Florence Routhier.

Il est survécu par six frères et six soeurs: Léo, Gérard, Aimé, Hector, Irénée et Maurice Routhier, Blanche Divita, Laurette Brayer, Simone Lomski, Rita Grenier, Antoinette Talbot et Lucille Druwé.

L'ange de la mort est venu visiter Laurent après une vie pleinement vécu. Il habitait à Nipigon, Ontario pendant 36 ans et est revenu parmi les siens se retirer il y a 3 ans. Sa générosité, son accueil et sa vivacité imprègnent nos souvenirs.

Le jeudi soir 10 juillet 1986 eurent lieu les prières au Salon Mortuaire Desjardins, 357 rue DesMeurons. Les funérailles euront lieu le vendredi 11 juillet à 10h00 à la Cathédrale de Saint-Boniface, 190, avenue de la Cathédrale, suivies de l'enterrement à 15h00 à St-Léon.

Le Salon Mortuaire Desjardins en charge des arrangements.

Nécrologie

S. Elizabeth Hoffman

Le 6 juillet au soir, deux jours après avoir célébré ses 60 ans de vie religieuse, soeur Elizabeth Hoffman (S. St-Jean-Baptiste) est décédée paisiblement à la Maison provinciale, 66 Moore.

Née d'une famille nombreuse à Grayson en Saskatchewan, Elizabeth a connu les Filles de la Croix à Lafléche en Saskatchewan et entrait au noviciat en 1924.

Revenue de France 2 ans plus tard, c'est tour à tour au Manitoba et en Saskatchewan qu'elle a servi le Seigneur et l'Église comme enseignante d'abord, et par la suite, à cette charge s'ajouta celle de Supérieure.

Femme de prière, rien n'a pu ébranler la foi de notre chère Soeur enseignante qui avait pris comme modèle Saint Jean Bosco et essayait, à son exemple de rayonner auprès de ses élèves la bonté et la tendresse de Dieu. Ceux de l'école de Saint-Claude et après eux ceux de Holy Cross disaient: «Elle est aussi bonne qu'elle est grande de taille».

En 1973, elle obtint de réaliser un désir qui habitait son coeur depuis sa toute petite enfance: «les Missions». C'est à Carlyle d'où elle se déplaçait pour s'occuper des Indiens de White Bear qu'elle s'est faite «toute à tous». Quel oubli de soi, quel zèle et quelle ingéniosité déployés pour frayer le chemin à celles qui devaient la remplacer, car Soeur Elizabeth sentait ses force diminuées, sans pour autant atténuer son énergie qu'elle puissait dans son nom de «Fille de la Croix».

À la retraite depuis 1977 c'est à la contemplation de Jésus Crucifié et à l'école de la souffrance-douleurs physiques et peines morales ne lui ont pas été épargnées — qu'elle a pu, unie à la Vierge Marie sous le vocable de Notre Dame des Douleurs, donner son plein rendement. Son esprit missionnaire la soutenant, à l'instar de la Petite Thérèse, à qui elle «multipliait» ses neuvaines, elle était de coeur par la pensée et la prière avec «SES PRÊTRES» des Indes pour lequels elle souffrait et allait jusqu'à «mendier des sous» à ses amis et à ses Soeurs, pour venir en aide à ces fils de son «ami» Don Bosco.

À cette forme d'apostolat elle unit aussi celle de «l'acceptation silencieuse de la volonté de Dieu». Cela ne l'empêcha pas d'avoir été angoissée à la pensée de la mort, comme son Divin Maître d'ailleurs, mais sa confiance en Lui la mettait facilement en communion avec les personnes qui l'approchaient, et auxquelles, même à son insu, elle communiquait les richesses spirituelles qui l'habitaient.

Soeur Elizabeth laisse dans le deuil deux soeurs, un frère, de nombreux neveux et nièces, des amis et sa famille religieuse qu'elle aimait profondément.

Les prières le 8 au soir et les funérailles le 9 eurent lieu au 66 Moore. Nous remercions les membres du clergé, les religieuses d'autres communautés, les nôtres des paroisses voisines, sa chère soeur Mlle Joséphine et les amis ou anciens élèves venus nous témoigner leur sympathie et donner une nouvelle marque d'attachement à S.Elizabeth.

Un merci bien spécial à M. l'abbé Peeters, à S. E[illegible]ine organiste, aux chères Soeurs solistes et à tous les membres de la communauté.

Que de là-haut S. Elizabeth nous protège et «nous inspire la même Foi, la même Espérance et le même Amour»!

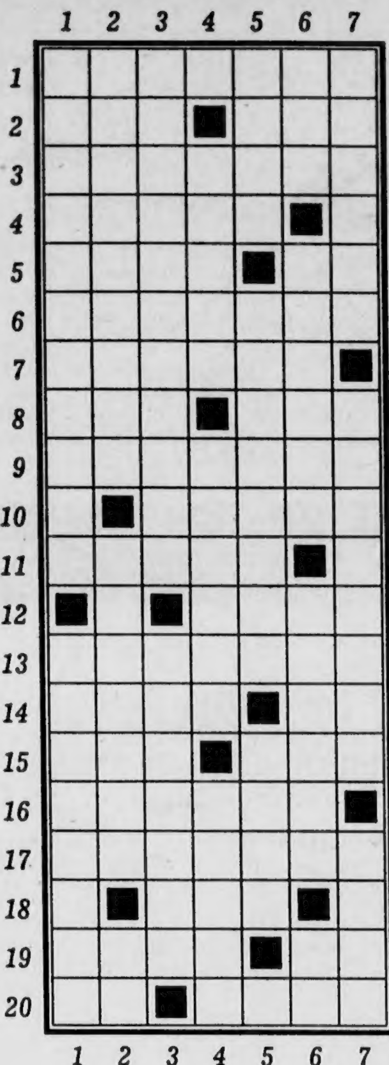
MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Affabilité. - **2** Bout de plume. Tamis. - **3** Qui sent bon. - **4** Détruire lentement. - **5** Grossit l'Eure. Condition. - **6** Déesse de la Vengeance. - **7** Diminuer la surface d'une voile. - **8** Amas. Les miens. - **9** Mettent à part. - **10** Dieu marin. - **11** Panier à poissons. - **12** Greffe. - **13** Découvrir. - **14** Est capable. A toi. - **15** Habileté. Gris foncé. - **16** Col des Alpes. - **17** Répéter sans cesse. - **18** Salé et séché. - **19** Echassier. Langue de Mistral. - **20** Appris. Pelage.

Verticalement

1 Chose détestable. Grosses. - **2** Réfléchiras profondément. Contraire. Propulsé. - **3** Epargnons. Muse de la Musique. - **4** Guides. Font du tort. Enjoué. - **5** Grossit le Danube. Ensemencèrent. Siège de bois. - **6** Ecorce de chêne. Appareil avertisseur. Mamelle. Fleuve de l'URSS. - **7** Intentais. Mesureras du bois. Descendance.



Durant tout l'été, un nouveau rendez-vous pour les cruciverbistes. Des mots croisés pas compliqués!

Solution:

AMENITE
BEC•SAS
ODORANT
MINER•A
ITON•SI
NEMESIS
ARISER•
TAS•MES
ISOLENT
O•NEREE
NASSE•R
•D•ENTE
EVENTER
PEUT•TA
ART•BIS
ISERAN•
SERINER
S•PEC•A
EMEU•OC
SU•ROBE

Toute la paroisse dans un album-souvenir

Les fidèles des Saints-Martyrs canadiens s'activent à l'approche du 25e anniversaire de leur paroisse. Le livre-souvenir historique est en bonne voie, les photos des familles étant terminées.

Ainsi, 400 des 500 familles figureront en images dans ce recueil. «Ceux qui n'ont pas pu se présenter aux séances organisées avec un photographe peuvent soumettre leurs propres photos», précise Charles Lemay, membre du comité du 25e.

Les cérémonies anniversaires auront lieu en fin d'année. Le 25 octobre, une soirée-gala est prévue et le 7 décembre, Mgr Hacault concélèbrera une messe avec l'abbé Lucien Roy et tous les anciens curés (Bernard Bélanger, Pierre Raymond, Maurice Deniset-Bernier) et vicaires de la paroisse.

«C'est la première fois que la paroisse fête quelque chose, déclare Charles Lemay, cela lui donnera encore un peu plus d'esprit».

PARC WINDSOR

Dans le courant de l'année, les associations du Parc Windsor organisent chacune à leur tour une soirée d'animation sur le thème du 25e. «Chaque activité doit s'autofinancer», déclare Gérard Therrien, président du comité. Toutes les animations devraient reprendre en septembre.

Le comité chargé d'organiser la commémoration du 25e anniversaire de la paroisse des Saints-Martyrs canadiens est composé de Gérard Therrien, Lucien Lussier, Jeanne Marcoux, Adélina Roy, Noël Jeanson, Arthur Chaput, Gérard Rousseau, Noël St-Hilaire, Florence Foubert, Lucien Roy, Robert Daigneault, Charles Lemay et Marcel Beaudette.

S.J.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle



IL Y A 100 ANS: LE MANITOBA

Louise Delisle

"DONNEZ-LEUR LA LIBERTÉ"

(éditorial)

Comme prisonniers politiques, il reste encore au pénitencier un canadien-français, Philippe Garneau, un métis, Albert Monkman et quelques sauvages parmi lesquels se trouve le célèbre Gros-Ours (...)

Un moyen de réparer les fautes c'est de faire oublier celles que l'on a pu commettre soi-même, et, dans la cas actuel, nous sommes assurés que l'exercice complet de la noble prérogative du pardon aurait pour résultat de ramener définitivement, chez nos populations de l'Ouest surtout, la confiance dans l'administration qui nous gouverne.

Une autre raison qui doit primer celle de la politique, c'est que l'humanité nous semble plus que jamais exiger l'élargissement de tous ces détenus. La vie de prison a brisé ces natures accoutumées au grand air, et l'on peut difficilement décrire l'état d'affaissement physique et moral dans lequel sont tombés ces hommes. Les Sauvages surtout font peine à voir, et l'on nous disait hier encore qu'on ne pouvait point être plus douloureusement frappé qu'à la vue du Chef Gros-Ours. Atteint par l'âge et les revers, le malheureux Peau-Rouge se traîne péniblement, tremblant de tous ses membres, et, souvent, il demande en pleurant pourquoi on le retient, lui, alors qu'on renvoie tous les autres. La réponse la plus plausible qu'on pourrait lui faire serait de l'élargir avec tous ceux qui gémissent là-bas pour offense politique. (...)

"VISITE DE SIR JOHN"

Sir John A. Macdonald et Lady Macdonald sont arrivés à Winnipeg mardi matin (13 juillet 1886) par le convoi régulier du Pacifique. Ils se rendront jusqu'au terminus de cette ligne dans la Colombie-Britannique.

Cette visite au Manitoba et aux Territoires du Nord-Ouest, la première qui ait été faite par un premier ministre de la Puissance n'est pas d'une minime importance. Il est vrai que cette visite n'est pas tant fait par le grand homme d'état dans un but politique que dans celui du rétablissement de sa santé, mais nonobstant la rapidité de son voyage et son court séjour au milieu de nous, il pourra juger par lui-même des besoins du pays et de la manière d'y pourvoir; il pourra juger aussi que si nos aspirations sont grandes, c'est que le présent semble nous promettre l'accomplissement de nos plus belles espérances: que cette terre de l'ouest, dans quelques années ne sera pas la moins importante dans la confédération. (...)

"Nouvelles Religieuses"

(extrait)

— Le fameux chef Sauvage Gros-Ours, détenu à la Montagne de Pierre, a été baptisé mardi, par M. l'abbé G. Cloutier, chapelin du pénitencier. Il eut pour parrain M. l'abbé Messier. De même qu'aux vingt-neuf Sauvages qui ont déjà été baptisés au pénitencier, c'est l'infatigable et tout dévoué chapelain qui avait appris les vérités du christianisme au vieux Sauvage, lequel était très heureux de les connaître et de se faire chrétien.

"CHOSES ET AUTRES" *(extrait)*

— Le premier lieutenant-gouverneur de l'État de l'Illinois fut un Canadien-Français, M. Pierre Ménard, trafiquant de fourrures. Une statue va être élevée prochainement à la mémoire de Pierre Ménard, et M. Washburne, l'ancien ministre américain, s'en est fait le promoteur.

"Glace! Glace!"

(publicité)

Pendant tout l'été, M. Jean-Baptiste Lauzon qui peut disposer de 100 tonnes de glaces (sic), peut en fournir à toutes les familles de cette ville.

Conditions des plus libérales que l'on peut connaître en s'adressant à
J.-B. LAUZON,
Boucher.
Avenue Taché Saint-Boniface
(15 juillet 1886)

En choeur!

Avant de recevoir il faut demander

Les guichets sont ouverts. Prenez un numéro et attendez patiemment votre tour. Le programme CORE est en business pour cinq autres années. Les premiers arrivés seront sans doute les premiers servis.



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien Chaput

POINT de CONTACTS

Introduit en 1981, le programme de réaménagement du centre ville de Winnipeg **(CORE)**, visait une chose: redonner vie au quartier winnipégois situé en plein coeur de la ville. Un quartier en pleine décroissance depuis les années 50.

Le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et la ville de Winnipeg ont chacun apporté une somme de 32 millions de dollars. Ces 96 millions de dollars, dépensés sur une période de cinq ans, ont été consacrés à trois genres d'activités précises.

• Il y avait le secteur traditionnel de renouvellement: ce qu'on appelle communément les briques et le mortier. C'est-à-dire, la rénovation de trottoirs, de maisons et de buildings.

• Ensuite, il y avait un volet pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois dans le centre-ville. Exemples: le nouveau building d'Air Canada et l'aménagement de Chinatown.

• Enfin, un troisième volet visait l'éducation et la formation des habitants du centre-ville ayant des besoins particuliers *(autochtones, immigrants, jeunes)*. De 1981 à 1985, 4 000 personnes ont bénéficié de formation et 4 700 emplois ont été créés grâce à CORE.

En général, le nouveau programme CORE ne sera qu'une continuation de celui en place de 1981 à 1985, explique Guy Savoie, président du Comité exécutif de la ville de Winnipeg.

Les sommes versées par les trois gouvernements sont essentiellement les mêmes qu'en 1981. La ville de Winnipeg, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral verseront 33,3 millions de dollars chacun.

Les trois volets du programme seront aussi repris. Exemples: formation et création d'emplois: 12 millions de dollars; logements: 10,5 millions de dollars; réaménagement de quartiers: 16 millions de dollars.

La plus grosse somme d'argent *(20 millions de dollars)* a été réservée à l'aménagement de la propriété du Canadien national sur la rive ouest de la rivière Rouge. Bien que les trois gouvernements ne soient pas encore tout à fait d'accord au sujet de ce projet, il y a de fortes chances pour qu'il se réalise.

«L'affaire des États Yards, c'est très fort, lance Guy Savoie, parce que Jake Epp *(ministre de la Santé)* et Léo Duguay *(député conservateur de Saint-Boniface)* veulent aussi leur monument. On ne s'en sort pas, L'édifice d'Air Canada et le programme CORE, c'était le monument à Lloyd Axworthy *(député libéral de Fort Garry)*.»

«Bien que ce projet ne soit pas une priorité au niveau de la ville de Winnipeg, chapeau bas s'ils veulent le faire. Le projet ne serait pas une mauvaise chose pour Saint-Boniface, ajoute le conseiller pour le quartier Taché. Le Boulevard Provencher serait branché aux avenues York et St-Mary's. Ça enleverait peut-être un peu de circulation des gros camions sur le boulevard.»

Il y aura certainement d'autres bénéfices pour le vieux Saint-Boniface. «Saint-Boniface fait partie du CORE, poursuit Guy Savoie. Les montants d'argent sont alloués par secteur. Saint-Boniface doit donc se mettre en ligne comme tous les autres et y faire la demande.»

Par contre, certains projets ont de meilleures chances que d'autres. «Il y aura 200 000$ pour finir les travaux du boulevard Provencher. Même avec ce montant, on est à court. CORE veut que ça en finisse. L'aménagement de rues n'est plus une grande priorité.»

«La ville de Winnipeg est pas mal high sur l'aménagement de la rive est de la Rouge. Il ne nous manque qu'un petit bout de terrain *(entre le pont Provencher et la High Line du CN)* pour avoir un parc riverain de la Lyndale Drive jusqu'à la rivière Seine. Il n'y a pas de doute que c'est un projet prioritaire.»

Comment Saint-Boniface pourra-t-il soutirer le maximum du nouveau programme CORE? «Ça va prendre une volonté de s'unir, affirme le conseiller Savoie. Même avec une planification bien faite, ça prend quand même de l'unité. Il est grand temps de parler à une voix, d'être actif plutôt que de toujours réagir, de contrôler notre destin en agissant.»

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

À LOUER: Maison d'une chambre à coucher, à Saint-Boniface, réfrigérateur, poêle, laveuse et sécheuse, libre le 1er août. 400$ plus services. Composez le 453-2297 en soirée.
235-

Aspirateurs Filter Queen presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188

MIEL NATUREL à vendre à 1,00$ la livre, contenant inclus. Prix réduit pour gros achats. Composez le 475-5469.
219-

À LOUER: appartement à Saint-Boniface, pour personne tranquille, libre le 1er août. Composez le 233-3243.
232-

Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187

SPÉCIAUX D'ÉTÉ, chalet et salle de jeux. Tapis «gazon» à partir de 2,98$ et tapis à endos caoutchouté à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98$/v2, des centaines de bouts de rouleaux. Économisez 60%. Peinture et teinture. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h, 50 rue Archibald, au sud de Nairn. A & R Carpet Barn. Composez le 233-3061.
227-

À VENDRE: Restaurant licencié, de 50 places, sous-sol aménagé pour banquets, situé sur chemin bien fréquenté à La Broquerie, à 90 km de Winnipeg, dans une communauté francophone. Bon chiffre d'affaires, clientèle bien établie. Pour plus d'informations, composez le 1-424-5574 ou venez prendre un petit steak.
228-

À VENDRE: Grand lots au centre du village de La Broquerie, près de l'école, l'église, les magasins et l'aréna. Prix raisonnable. Composez le 1-424-5247.
229-

SOIRÉE SOCIALE en honneur de Léo Turenne et Della Vincent qui aura lieu le vendredi 25 juillet 1985 au Centre récréatif Notre-Dame, avenue de la Cathédrale. Billet 6,50$ chacun. Contactez Julie au 284-9274 (jour) 1-433-7184 (soir) ou Gabriel au 233-9119.
236-

RECHERCHE: Étudiant(e) tranquille et non fumeur pour partager une maison à Saint-Boniface. Disponible le 15 août. Composez le 235-0584.

À VENDRE: Roulotte Steury 1973, couche 7 personnes, réfrigérateur, poêle, fournaise, garde-robe, «add a room» qui s'accroche à la roulotte, 2 300$ o.m.o. Composez le 237-7282.
234-

Décès

Ernest Beaudin, époux de Odette Beaudin (née Lachance), de Saint-Eustache, décédé le 5 juillet à l'âge de 47 ans.

Bertha H. Messner, (née Lafrenière), épouse de feu Ambroise Messner, de Somerset, décédée au Foyer Notre-Dame le 5 juillet à l'âge de 85 ans.

Adelard Ritchot, époux de feu Rose Ritchot, anciennement de Haywood, décédé le 27 juin.

Marie-Alice Delalleau, infirmière à Sainte-Amélie, Laurier, Sainte-Rose-du-Lac, Notre-Dame-de-Lourdes et McCreary, décédée à McCreary le 2 juillet à l'âge de 67 ans.

Alexandrine Grégoire, anciennement de Saint-Jean-Baptiste, décédée au Foyer de Saint-Boniface le 2 juillet à l'âge de 82 ans.

Joseph Lionel Mondor, époux de Lucille Mondor, de Winnipeg, décédé le 2 juillet à l'âge de 57 ans.

Arthur Joseph Corbeil, époux de Marie Corbeil, anciennement de Saint-Boniface, décédé le 1er juillet à Phoenix, Arizona, à l'âge de 65 ans.

Léo-Joseph Lamoureux, époux de Marie-Anna Lamoureux, de Saint-Boniface, décédé le 1er juillet à l'âge de 69 ans.

Soeur Elizabeth Hoffman (soeur Saint-Jean-Baptiste), Fille de la Croix, décédée le 6 juillet.



OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Cyanamid Canada Pipeline Inc. Demande d'ordonnances relativement à la construction d'un gazoduc.

L'Office national de l'énergie tiendra une audience afin d'étudier une demande en date du 3 octobre 1985 déposée par Cyanamid Canada Pipeline Inc. relativement à la construction et à l'exploitation d'un gazoduc de 6 kilomètres dans le sud de l'Ontario et de l'interconnecter à celui de TransCanada PipeLines Limited. Le gazoduc de 219 mm de diamètre, qui est évalué à 770 000 $, relierait le poste de compression de Black Horse du gazoduc de TransCanada à l'installation de production d'ammoniac que Cyanamid exploite à Welland (Ontario). Ce gazoduc permettrait à Cyanamid de disposer d'un autre service de transport, jusqu'à son installation, du gaz qui lui est actuellement livré par un distributeur local, Consumers' Gas Company Ltd. relevant de la compétence d'un organisme provincial de réglementation.

L'audience débutera **le lundi 25 août 1986, à 13h30, heure locale**, dans la salle d'audience de l'Office, 473 rue Albert, à Ottawa (Ontario).

L'audience qui sera publique servira à obtenir de parties intéressées, de groupes, d'organisations et de sociétés, des preuves et des opinions pertinentes à l'égard de la demande et permettra de déterminer si l'étude de la demande relève de la compétence de l'Office.

Toute personne qui désire intervenir au cours de l'audience doit informer l'Office en faisant parvenir un avis écrit au Secrétaire de l'Office et signifier, par écrit, son intention à la requérante. Cette dernière doit faire parvenir une copie de sa demande à tous les intervenants.

Toute personne qui désire seulement formuler des commentaires sur la demande doit les adresser au Secrétaire de l'Office et en envoyer une copie à Cyanamid Canada Pipeline Inc., 2255 Sheppard Avenue East, Willowdale (Ontario) M2J 4Y5 et à M. C. Kemm Yates, MM. Fenerty, Robertson, Fraser & Hatch, avocats et juristes-conseils, 2900, 700 Ninth Avenue S.W., Calgary (Alberta) T2P 4A7.

En ce qui concerne la réception des avis écrits d'intention de présenter des interventions ou de dépôt des commentaires, la date limite est **le 25 juillet 1986**. Le Secrétaire publiera par la suite la liste des intervenants.

On peut obtenir en anglais ou en français des renseignements sur la procédure à suivre relative à l'audience (nº de référence: GH-3-86) ou sur les Règles de pratique et de procédure de l'ONÉ régissant toutes les audiences en écrivant au Secrétaire ou en téléphonant au bureau du Service de soutien de la réglementation de l'Office **(613) 998-7206**.

J.S. Klenavic
Le Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5

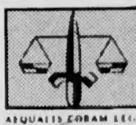
Le 14 juillet 1986

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat — notaire

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-3155



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B (Hons.)
Hadley J. Eyrikson, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

Austin M. Algée
Avocat-notaire
Wilder, Wilder & Langtry
1500, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3
Tél.: (204)947-1456
"Fier d'offrir les services dans votre langue".

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

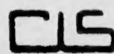
Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSUREURS

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





MÉTIERS

PONTIAC-BUICK-GMC
Birchwood MOTORS




DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

COMPTABLES AGRÉÉS

Coopers & Lybrand comptables agréés

Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a
Robert A. Lafrenière, c.a.
Donald H. Smith, c.a.

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

H.A. MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5

MÉTIERS

VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL
Location de voitures
... à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...
366, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823

Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823

David McNair

Comptables en management accredités

Robert & Company ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149	Tél.:
Chemin du Périmètre	**255-0260**
C.P. 58	**Michael**
Saint-Vital (MB)	**Guertin**

C.F. Freynet Distributeurs
Ste Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'érable
"maple spread" & caramel
produits du Québec **422-8241**

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses